



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
3 septembre 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts sur l'impact de l'accès aux services financiers,
notamment concernant les incidences des envois de fonds
sur le développement: émancipation économique
des femmes et des jeunes
Genève, 12-14 novembre 2014
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Impact de l'accès aux services financiers, notamment concernant les incidences des envois de fonds sur le développement: émancipation économique des femmes et des jeunes.
4. Adoption du rapport de la réunion.



II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les participants à la réunion d'experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/EM.6/1 Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3

Impact de l'accès aux services financiers, notamment concernant les incidences des envois de fonds sur le développement: émancipation économique des femmes et des jeunes

3. La réunion d'experts est organisée conformément à la décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-septième session directive, tenue du 26 au 28 juin 2013. Elle s'inscrit dans le prolongement de réunions d'experts tenues précédemment, notamment la réunion d'experts sur l'optimisation de la contribution au développement des envois de fonds et la réunion d'experts sur les incidences des services financiers et des bourses de produits sur le commerce et le développement. La réunion a pour objectif de déterminer quelles politiques et pratiques nationales contribuent à améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes ne possédant pas de compte en banque, en particulier les femmes et les jeunes, tout en mettant l'accent sur les mesures propres à comptabiliser les transferts de fonds par les circuits officiels et à améliorer les données sur ces entrées d'argent. Elle doit également permettre aux secteurs privé et public de nouer un dialogue et des liens de coopération afin d'améliorer l'accès aux services financiers, et notamment de faciliter les envois de fonds. Elle vise enfin à définir des questions que la CNUCED pourrait examiner plus avant. Pour atteindre ces objectifs, les participants partageront des données et des enseignements tirés de l'expérience qui peuvent être utiles aux États membres, en particulier aux pays en développement.

4. Dans bon nombre de ces pays, l'accès insuffisant aux services financiers et le montant élevé des frais de transaction posent souvent de graves problèmes aux personnes qui vivent dans la pauvreté. La communauté internationale, qui définira bientôt un cadre de développement durable pour l'après-2015, considère que l'intégration financière est devenue une question importante en raison de la contribution qu'elle peut apporter à la réduction de la pauvreté, au développement économique et social et à la stabilité financière. Le manque d'accès aux services financiers s'explique par de nombreux facteurs – matériels, économiques, réglementaires et culturels. Les pauvres, les femmes, les jeunes, les populations rurales et les travailleurs du secteur informel sont particulièrement concernés. Le recours aux nouvelles technologies et à des modèles de fonctionnement novateurs qui contribueraient à surmonter les difficultés d'accès permettrait de progresser vers l'intégration financière

recherchée. Comme de grandes réunions et sommets internationaux, tel le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, l'ont souligné, les envois de fonds pourraient devenir une source de demande de services financiers prometteuse et favoriser l'intégration financière. Pour ce faire, il faudra abaisser les coûts de transaction des envois de fonds de manière à garantir que ces transferts seront plus faciles, plus sûrs et plus rapides, y compris en élaborant de nouveaux produits financiers. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer en appliquant des stratégies bien conçues. Il s'agit notamment de mettre en place des cadres réglementaires solides et de prendre des mesures d'incitation en vue d'accroître l'offre et la demande de services financiers et de réduire le coût de ces services, en s'appuyant notamment sur la formation financière et le pouvoir accru des consommateurs.

5. Les participants feront fond sur les débats des précédentes réunions d'experts et sur les recommandations qui y ont été formulées, notamment la réunion d'experts sur l'optimisation de la contribution au développement des envois de fonds et la réunion d'experts sur les incidences des services financiers et des bourses de produits sur le commerce et le développement, pour réfléchir aux incidences de l'accès aux services financiers sur les petites et moyennes entreprises, les microentreprises et les particuliers, notamment les femmes et les jeunes, et pour s'interroger sur les moyens d'améliorer l'accessibilité de ces services, d'en réduire le coût, notamment en les rendant plus rapides et plus sûrs, et d'optimiser leur contribution au développement. Ils examineront les politiques et les réglementations qui favorisent l'intégration financière fondée sur les nouvelles technologies (par exemple, les systèmes de paiement par téléphone portable), les réformes susceptibles de réduire le coût et la complexité de l'accès aux services financiers et les différentes mesures commerciales et mesures de concurrence qui pourraient être appliquées aux services de télécommunications et aux services financiers pour rendre ceux-ci plus accessibles.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a élaboré une note d'information. En outre, les experts sont invités à rédiger des études de cas sur le thème de la réunion, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

TD/B/C.I/EM.6/2 L'impact de l'accès aux services financiers, notamment concernant les incidences des envois de fonds sur le développement: émancipation économique des femmes et des jeunes.

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contributions des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications ou études de cas (5 à 12 pages environ) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquels ils auront été reçus. Ils doivent être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et être adressés à M^{me} Mina Mashayekhi et M. Aurangzeb Butt, Palais des Nations, CH-1211, Genève (Suisse); télécopie: +41 22 917 0044; courriel: mina.mashayekhi@unctad.org et aurangzeb.butt@unctad.org.